

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION POUR L'EXERCICE 2003

PREAMBULE

La Commission de gestion (ci-après CG), composée de Madame et Messieurs Lucienne Boujon, Philippe Bugnon, Louis Gilliéron, Président, Claude Novelli et Roland Uldry s'est réunie huit fois entre le 9 février et le 24 mai 2004, y compris la séance du 10 mai consacrée aux «Questions orales», en présence de la Municipalité et de la Commission des finances.

Dans un premier temps, et conformément à son mandat, la CG a procédé à l'examen de l'exécution des décisions prises par le Conseil communal au cours de l'année 2003. Les préavis municipaux, ainsi que les communications de la Municipalité, ont fait l'objet d'un examen attentif. Elle a pris acte des objets liquidés et constaté que d'autres objets sont en cours d'exécution conformément au plan-horaire annoncé.

En date du 4 mai 2004, la Municipalité a présenté aux Commissions des finances et de gestion son préavis relatif à la «Gestion et aux comptes communaux 2003».

La visite traditionnelle de la Commune s'est déroulée le 18 mai en fin de journée. A cette occasion, la CG a pu constater sur place et conformément aux désirs qu'elle avait exprimés:

- L'état des berges de la Paudèze (voir ci-après sous chiffre 4.2)
- la situation actuelle au collège de Belmont (voir ci-après sous chiffre 3.1)
- l'état des locaux, des véhicules et du matériel du SDIS (voir ci-après sous chiffre 3.2)

En plus, la CG a tenu à examiner en détail, parmi les dossiers particuliers traités par la Municipalité en 2003 (page 1 du rapport), ceux traitant de :

- Entretien du réseau routier, plan quinquennal d'investissement
- Glissement de terrains en 2001 – parcelles privées aux Chaffeises
- Services industriels – négociation des tarifs électriques et future structure commerciale
- Syndicat des Améliorations Foncières – dissolution

D'emblée, la CG exprime ses vifs remerciements à la Municipalité pour la transparence et la compétence dont elle a fait preuve au cours des entretiens. Que ce soit pour les réponses apportées aux questions orales suscitées par la lecture du rapport de gestion, ou par la mise à disposition des dossiers demandés, ou encore par les commentaires et compléments d'information donnés au cours de la visite de la Commune, la CG n'a pu que se féliciter des excellentes relations, des éclaircissements et précisions fournies, ce qui a largement contribué à faciliter son travail. Certains éléments sont repris et commentés plus loin et constituent la part principale du présent rapport.

Certains points nécessitant d'autres éclaircissements, respectivement des précisions sur les intentions de la Municipalité, font l'objet de questions écrites qui sont énumérées en fin de rapport.

EXAMEN DE QUELQUES DOSSIERS PARTICULIERS TRAITES PAR LA MUNICIPALITE

1. Entretien du réseau routier, plan quinquennal d'investissement

Ce plan quinquennal permet un entretien régulier de nos chaussées sans pour autant occasionner des dépenses excessives par année (rappel : sur 5 ans, on est dans une moyenne de CHF 140'000.--, par année). La CG considère que le plan quinquennal est un outil de gestion approprié pour l'entretien de notre réseau routier. Il est évident qu'il ne doit pas empêcher la réfection de la chaussée lorsque les circonstances l'exigent sur un tronçon déterminé (par exemple autres travaux en sous-sol, changement de conduite). Le cas échéant, les montants nécessaires par une telle réfection seraient intégrés dans les préavis respectifs.

2. Glissement de terrains en 2001 – parcelles privées aux Chaffeises

Après avoir consulté le dossier mis à sa disposition, la CG est arrivée à la conclusion que la décision de la Municipalité de renoncer à faire une offre pour l'achat des terrains et de l'immeuble de la succession Koffel était pleinement justifiée.

3. Services industriels – négociation des tarifs électriques et future structure commerciale

La CG a examiné les nombreux dossiers relatifs à cet objet pour constater que la procédure de négociation du prix d'achat de l'électricité avec le fournisseur commun (Commune de Lausanne) des communes de Belmont, Paudex et Pully a duré au minimum 12 mois (de mars 2003 à mars 2004). La difficulté principale a résidé dans le fait que la commune de Lausanne a toujours refusé de considérer les 3 communes comme un seul client. Finalement, la négociation a abouti à un accord qui a permis une légère réduction du prix de vente du kWh, ce qui peut être considéré comme un premier succès en attendant que d'autres puissent être atteints.

La CG ne peut qu'appuyer la recommandation de la CCAR du 27.01.2003 «*nécessité de regrouper un maximum de communes afin de bénéficier des économies d'échelle ainsi que d'un poids supplémentaire en tant que client*».

(Voir encore sous «questions écrites» à la fin du présent rapport)

4. Syndicat des Améliorations Foncières - dissolution

La CG a pris connaissance avec intérêt des PV (Secteur A et Secteur B) des Assemblées générales ordinaires et de dissolution tenues le 12 novembre 2003. Il ressort de ces documents que le Syndicat ayant atteint son but et rempli ses obligations, la dissolution était, dès lors, justifiée; elle a été acceptée, pour chaque secteur, à l'unanimité des personnes présentes. La publication a été faite dans la FAO du 9 janvier 2004. Le montant des comptes en déshérence a effectivement été versé, en date du 29.12.2003, sur un compte spécial ouvert auprès de la Commune. Le solde éventuel non réclamé au 1^{er} février 2005 reviendra à Commune.

Il est réjouissant de constater que les AF vont offrir une table d'orientation destinée à la promenade du réservoir de Chatruffe. La CG suggère à la Municipalité de marquer cet événement par une petite manifestation, sur la promenade, en y invitant les anciens propriétaires-membres du Syndicat et en y associant la population. Cela marquerait, avec reconnaissance, le terme des 39 ans d'existence dudit Syndicat AF 18.

1. ADMINISTRATION GENERALE – PERSONNEL – ACTIVITES CULTURELLES

1.1 Personnel

La CG a pris connaissance avec intérêt du rapport sur le personnel, notamment des besoins relevés dans les services techniques, ainsi que du tableau «Gestion du personnel» qui montre que l'évolution des effectifs est sous contrôle. Elle a relevé, en présence de la Municipalité, l'intérêt que présente une place d'apprentissage et le rôle de notre Commune. Elle est d'avis que tout doit être mis en œuvre (maître d'apprentissage compétent et place de travail) pour être en mesure d'offrir, à nouveau, une place à un (une) deuxième apprenti (e).

Enfin, la CG a pris note avec satisfaction de l'intention de la Municipalité de regrouper toutes les questions relatives aux «Ressources Humaines» sous ce chapitre «Personnel», ce qui permettra d'avoir une meilleure vue d'ensemble et d'éviter des répétitions dans d'autres dicastères.

1.2 La Fête du Bicentenaire et le Marché villageois

Ces deux manifestations ont été un succès à tout point de vue et la remise de la pièce commémorative «Gilles» à tous les membres du personnel communal et aux Conseillères et Conseillers a été un geste apprécié.

1.3 Lausanne Région (Ex COREL)

Le rapport de gestion édité par la Communauté de la région lausannoise donne un excellent compte rendu des nombreuses activités déployées à ce niveau et des travaux des différentes commissions. La CG tient à féliciter et à remercier – par l'intermédiaire de son Président Gustave Muheim – tous les responsables des différents secteurs qui oeuvrent avec compétence pour un bon développement de toute la région lausannoise.

2. FINANCES - DOMAINES - FORETS - VIGNES

2.1 Refuge des Bas-Monts

La commission se réjouit du succès du refuge ainsi que de l'absence d'acte de vandalisme conséquent tout en espérant que cela dure encore longtemps.

Le fonctionnement et les résultats de la location du Refuge des Bas-Monts donnant entière satisfaction, la CG se demande si un geste envers les indigènes, notamment pour la location durant le week-end, pourrait être envisagée.

2.2 Vignes

La CG trouve judicieux de remplacer une partie du Chasselas par des plans de rouge et soutien la municipalité dans sa démarche.

En outre, la CG a pu obtenir tous les renseignements et détails complémentaires qu'elle a souhaités et a relevé avec satisfaction la bonne tenue des documents, ce qui n'engendre aucune remarque particulière de sa part.

3. ECOLES – TEMPLES & CULTES – SECURITE (PROTECTION CIVILE, POLICE, SDIS)

3.1 Ecoles

Lors de la visite de la Commune, la CG a pu se rendre compte de la situation actuelle du collège de Belmont en parcourant notamment le bâtiment et les infrastructures ; elle a abordé la question des besoins à court terme (une réserve existe) et à moyen terme (des réflexions sont en cours).

La CG ne peut que saluer les efforts de la Municipalité qui assure une scolarité de qualité et des locaux agréables aux enfants de la commune.

3.2 Ecole de Musique de Pully (EMP)

La CG relève avec satisfaction la forte augmentation des élèves en provenance de la Commune de Belmont: + 30 % par rapport à 2002. Ce fait réjouissant justifie pleinement l'augmentation de la subvention accordée par la Commune.

3.3 Sécurité

Au terme de la visite de la Commune, la CG a eu l'occasion de constater l'état – au bâtiment du SDIS – des locaux, des véhicules, du matériel et des moyens sous la parfaite conduite du Cdt C.-A. Moret et du Plt Y. Tornare, remplaçant du Cdt et Adj du Corps ; elle a pu également s'entretenir des questions relatives au personnel. Elle se plaît à relever l'excellente impression que cette visite a laissée à tous les visiteurs.

La CG souhaite remercier ici tous les pompiers de la commune de leur dévouement et souligner l'excellence du service mis à disposition de la communauté locale.

4. SERVICES INDUSTRIELS - TRAVAUX PUBLICS – ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT – BATIMENTS COMMUNAUX – ESPACES VERTS

4.1 Services Industriels et Service technique

La CG relève avec satisfaction que des efforts importants ont été faits afin que les habitants de la commune jouissent d'un tarif aussi avantageux que possible.

Le problème d'exiguïté des locaux du Service technique sera bientôt résolu: l'ex-appartement du concierge récemment libéré, permettra, après rafraîchissement, la création de divers bureaux.

4.2 Travaux publics

Concernant le réseau d'eau, la mise en séparatif se poursuit conformément au programme, ce qui permet également la réparation de certaines fuites ainsi que la réfection des routes en créant, par la même occasion, des ralentisseurs aux endroits dangereux et des trottoirs qui sont les bienvenus pour la sécurité des piétons et de nos enfants, en particulier.

Lors de la visite de la Commune, la CG a pu obtenir sur place des explications sur l'état des berges de la Paudèze, en particulier le lit de ce cours d'eau, aux abords du stand de Volson où des travaux ont été effectués suite au glissement de terrain sur le versant de la commune de Pully.

4.3 Assainissement et environnement

On constate une baisse du volume des déchets ménagers au profit d'une hausse de celui des déchets encombrants.

Le beau panorama de Chatruffe attire un tourisme de voitures qui stationnent et laissent des traces de leur passage dont on se passerait volontiers (allure de décharge au petit matin – page 45 du Rapport de gestion 2003). La CG suggère à la Municipalité de prendre les mesures nécessaires pour éviter une aggravation de cette situation.

4.4 Bâtiments communaux

La montée d'escalier de l'Auberge communale (accès à la salle de conférences du 1^{er} étage) mériterait un rafraîchissement.

5. POLICE DES CONSTRUCTIONS – URBANISME - OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL - ŒUVRES SOCIALES

5.1 La CG relève avec satisfaction que la Commission de salubrité n'a pas encore eu l'occasion de se rencontrer. C'est le signe, et en même temps la confirmation, qu'il fait bon vivre à Belmont.

5.2 Renouvellement des plans et règlements en matière de constructions et urbanisme

La CG constate avec satisfaction que les documents permettant une meilleure comparaison des offres ont été reçus fin février. Ainsi, la recommandation de la Commission Technique a été suivie.

5.3 La CG a reçu avec satisfaction l'information précisant que les différentes structures d'accueil de la petite enfance seront présentées en détail dès le 1^{er} juillet 2004 sur le nouveau site Internet de la Commune. Ces informations devraient donner une meilleure vue d'ensemble sur toutes les possibilités offertes et faciliter le choix des jeunes parents.

6. DIVERS

6.1 La CG apprécie les tableaux annexés au Rapport de Gestion, qui permettent d'avoir une vue synoptique sur les préavis votés et les crédits accordés par le Conseil Communal.

QUESTIONS POUR LA MUNICIPALITE

1. Services industriels – négociation des tarifs électriques

Considérant les difficultés rencontrées tout au long de l'exercice 2003 dans le cadre de la négociation du prix d'achat de l'électricité avec la Commune de Lausanne qui est le fournisseur commun de Belmont, Paudex et Pully, la CG pose les questions suivantes:

1.1 Quelles conclusions et quels enseignements la Municipalité peut-elle tirer de cet «exercice de négociation» particulièrement long et ardu?

1.2 Quelle est l'appréciation de la Municipalité sur le futur et les possibilités d'évolution dans le cadre des relations avec notre fournisseur commun ?

2. Economies d'énergie

Constatant la diversité des nouvelles sources d'énergie possibles (pompes à chaleur, capteurs solaires, sondes géothermiques, citernes à gaz), la CG pose la question suivante :

Une étude des différentes technologies, dans leur évolution possible et une mise en évidence des avantages et inconvénients pour les utilisateurs, respectivement des limites d'utilisation, mais aussi l'impact sur l'environnement que nous entendons préserver, ne serait-elle pas souhaitable ? les résultats d'une telle étude pourraient, le cas échéant, permettre de définir une politique générale en la matière.

CONCLUSIONS ET DECHARGE

La CG, unanime, remercie la Municipalité de la disponibilité dont elle a fait preuve et la félicite pour la présentation claire et complète des très nombreuses tâches et activités exécutées au cours de l'exercice 2003 et des résultats atteints. La CG vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le Rapport de Gestion et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année 2003.

Belmont-sur-Lausanne, le 24 mai 2004

Pour la Commission de Gestion :

Louis Gilliéron, président

Lucienne Boujon

Philippe Bugnon

Claude Novelli

Roland Uldry